

# Compte rendu de séance du 15 avril 2015

Convocation du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le 15 avril, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BAUDOUIN Daniel, Maire.

**Présents :** BAUDOUIN D. GRAVIER M. GRIJOLOT L. GUILLOTEAU D. MAGNERON J. PAGENEAU M.C. PROUST A.M. ROMANTEAU L. SIONNET C. TANGUY J.N.

**Absents :** BUISSON A. (a donné pouvoir à L. Grijolot) CHAIGNEAU V. (a donné pouvoir à C. Sionnet) DROUARD V. (a donné pouvoir à A.M. Proust) MORIN-POUGNARD J. SIMONNET D. (a donné pouvoir à J. Magneron)

Monsieur Louis GRIJOLOT a été élu secrétaire

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été lu et approuvé

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2014 Commune et Assainissement
2. Délibération affectation des résultats
3. Vote du budget 2015 pour la commune
4. Questions diverses

### **1 - VOTE DES COMPTES DE GESTION 2014 Commune, Assainissement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014. Ces comptes de gestion visés et certifiés conforme par le maire, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### **1 - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 Commune, Assainissement,**

Sous la présidence de Mme PAGENEAU Marie-Claude, conseillère municipale, le conseil examine les comptes administratifs 2014. Le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2014

- Résultat budget principal : + 273 033.98 € en fonctionnement et – 104 647.60 € en investissement
- Résultat budget assainissement : - 3 246.26 € en fonctionnement et + 36 603.63 € en investissement

### **2 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014**      **2015-4-6**

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2014

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Investissement : moins 104 647.60 €
- Fonctionnement : 273 033.98 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (compte 1068) : 104 647.60 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté : 168 386.38 €

### **3 - VOTE DU BUDGET 2015 COMMUNE**

Equilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 974 560 € et en dépenses et recettes d'investissement à 604 003 €. Principaux projets d'investissement :

- Travaux bâtiments communaux : 26 000 €
- Voirie PAVE : 102 435 €
- Eclairage public : 25 000 €
- Propriété 3 rue de la Gare : 75 000 €
- Aménagement village du Grand Mauduit tranche 2 : 130 000 €
- Création aire de jeux : 75 000 €
- Installation photovoltaïque : 10 000 €

Budget adopté à l'unanimité.

### **DEMANDE DE SUBVENTION FREE (Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou Charentes), installation de production solaire photovoltaïque au restaurant scolaire** **2015-4-7**

Après examen de l'étude par le CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) d'une installation de production solaire photovoltaïque au restaurant scolaire, le conseil municipal décide de constituer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Poitou Charentes.

Le coût estimatif des travaux et des honoraires s'élève à 42 629 € TTC financés comme suit :

- Subvention FREE Poitou Charentes	4 000 €
- Emprunt	32 907 €
- FCTVA	5 722 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les pièces à cette demande.

### **INSTALLATION DE PRODUCTION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU RESTAURANT SCOLAIRE** **2015-4-8**

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 13 avril 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le maire à signer les marchés publics suivants :

#### **Installation de production solaire photovoltaïque au restaurant scolaire**

Lot unique : réfection de couverture avec fourniture et pose d'une installation photovoltaïque en intégration au bâti.

**SARL AUGER Jean-Paul**, Boismé (Deux-Sèvres)

Montant du marché : 27 257.57 € HT, soit 32 709.08 € TTC.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

### **4 – QUESTIONS DIVERSES**

- Boulangerie : le maire fait part au conseil du courrier de Mr et Mme GEMARD désirant mettre fin à leur convention avec la CAN au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

- Logement 35 rue de la gare : après la visite du logement, le conseil décide de demander au PACT des Deux-Sèvres de faire une étude sur les travaux à réaliser ainsi qu'une estimation des dépenses.

- La commune ayant reçu les nouveaux numéros de parcelles suite à l'acquisition du terrain aux consorts Moinet, il convient maintenant de signifier le nouveau congé au fermier, le GAEC Chauvin.

- Le maire informe le conseil de la reprise à mi-temps thérapeutique de Monique MOREAU agent d'entretien au groupe scolaire. Voir pour du matériel adapté, afin de lui faciliter la tâche par rapport à son handicap.

**Le Président**

**Les membres du conseil municipal**